

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U
2025
RIUNIONE DI I 24 E 25 D'APRILE DI 2025

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025
REUNION DES 24 ET 25 AVRIL 2025

2025 / 01 / 020

**REPONSE DE MADAME BIANCA FAZI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR PIERRE POLI
AU NOM DU GROUPE AVANZEMU**

Objet : Précarité en Corse

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie pour votre question, qui me donne l'occasion de rappeler combien nous œuvrons, au quotidien, pour améliorer la vie des Corses — contrairement à ce que certains voudraient laisser croire.

Vous l'avez dit : en 2017, nous avons adopté le plan de lutte contre la précarité et la pauvreté, afin de donner à chacune de nos politiques publiques les fondements de notre projet de société fondé sur les solidarités.

Permettez-moi de rappeler quelques chiffres :
Depuis 2018, notre budget consacré aux politiques sociales et de santé représente plus de 10 % des dépenses de la Collectivité, soit près de 220 millions d'euros cette année. Il a augmenté de plus de 30 % depuis 2018, et même de 100 % pour la seule protection de l'enfance.

Dans le cadre de la contractualisation avec l'État, pour la période 2019-2027, l'effort de la Collectivité de Corse s'élève à plus de 11 millions d'euros pour financer des mesures nouvelles, volontaristes et innovantes, dans les domaines suivants :

- le soutien social de proximité,
- l'insertion professionnelle,
- la lutte contre l'isolement,
- l'accès et le maintien dans le logement,
- l'alimentation,
- et l'égalité des chances dès le plus jeune âge.

Je souligne que la contribution de l'État dans ces conventions ne représente qu'un tiers du montant mobilisé.

Notre investissement se caractérise par une détermination à relever des défis souvent méconnus ou peu pris en compte, mais pourtant essentiels :

- lutter contre la précarisation,
- l'illettrisme,
- l'illectronisme,
- le manque de modes de garde (avec par exemple l'achat de berceaux),
- les troubles de la santé mentale,
- ou encore les problèmes de mobilité.

Bref, nous travaillons à lever tous les freins à l'inclusion sociale.

Je rappelle que la crèche Laetitia est devenue une crèche préventive, en soutien à la parentalité et à l'accès à l'emploi. Dommage que vous ne nous ayez pas accompagnés dans cette démarche.

En matière d'accès et de maintien dans le logement, nous prenons en charge les factures d'énergie et d'eau pour les foyers les plus précaires via le Fonds de solidarité logement.

Notre action dépasse également nos strictes compétences, notamment dans les domaines de la grande pauvreté, de la lutte contre les violences faites aux femmes ou de l'accès aux soins. À titre d'exemples :

- +70 % d'aide alimentaire depuis 2018,
- soutien au projet Paese di Legnu, pour les personnes en grande précarité,
- soutien à A Barcella, porté par la FALEP dans l'extrême sud, pour la mise à l'abri des femmes.

Nous avons mis à disposition nos locaux pour faciliter l'accès aux soins, et dans les zones rurales, nous avons financé — via le comité de massif — l'ouverture de huit maisons de santé, dont la dernière ouvrira en Casinca en 2025, afin de lutter contre les déserts médicaux.

Citons encore :

- le scanner installé à l'hôpital de Corti,
- les projets de rénovation énergétique des bâtiments, notamment les logements sociaux.

Malgré ces efforts considérables, vous avez raison : nous ne pourrions pas enrayer certains phénomènes de polarisation tant que notre modèle, calqué sur un système national inadapté, n'évolue pas.

Quelques données à l'appui :

- Entre 2014 et 2020, la population a augmenté de plus de 20 %, contre 0,3 % en moyenne sur le continent.
- Le taux de logements sociaux en Corse n'est que de 9,6 % des résidences principales, contre plus de 17 % sur le continent.
- La spéculation foncière prive les plus précaires et les jeunes d'un accès au logement.
- Et le vieillissement de la population, couplé à l'insularité, complexifie encore l'accès aux soins.

C'est pourquoi nous agissons résolument sur les causes structurelles de la précarité.

Depuis 2018, nous avons significativement renforcé notre politique de prévention des inégalités sociales et territoriales dès la petite enfance. C'est une politique de long terme, et je présenterai au cours de cette session plusieurs rapports concrets qui en témoignent.

Nous devons briser les mécanismes de reproduction sociale de la pauvreté, en nous appuyant sur les travaux de James Heckman, prix Nobel d'économie en 2000, qui a démontré l'importance d'investir dès la petite enfance pour assurer l'efficacité maximale des politiques publiques.

Enfin, vous avez évoqué la conférence sociale, instaurée en janvier 2019 en réponse au mouvement des « gilets jaunes ». Cette instance de démocratie participative a prouvé sa pertinence : entre 2019 et 2022, elle s'est réunie à plusieurs reprises. Malheureusement, les propositions concrètes transmises aux gouvernements successifs sur les surcoûts des prix en Corse (carburants, alimentation, pouvoir d'achat) ont toutes été rejetées, faute de volonté de modifier la loi ou la réglementation.

Mais nous n'abandonnerons pas. Nous poursuivons aujourd'hui, au sein du Conseil exécutif, une réflexion sur la démocratie alimentaire, qui pourrait être un des enjeux d'une prochaine conférence sociale.

En conclusion : la Corse risque de voir ses inégalités se creuser, sous l'effet de capitaux souvent étrangers investis dans une économie non productive et spéculative.

Le ruissellement est un mythe. Si vous partagez ce constat, je vous invite à travailler avec nous pour une société plus inclusive, plus solidaire et plus égalitaire.

Je vous remercie.